

Date de la convocation : 17 juillet 2017

Date d'affichage de la convocation : 17 juillet 2017

Date d'affichage du compte rendu : 24 juillet 2017

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 21 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt et un juillet à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué sous l'ordre du jour suivant :

- 1) Achat d'une parcelle de terre
- 2) Questions diverses

par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Serge DACHON, 1^{er} Adjoint au Maire.

Présents : MM. Mmes DEBRYE Denis, MARCHADOUR Jean-Pierre, DACHON Catherine, DACHON Serge, MARIN Viviane, CLERGET Bernard, VIOT Gabriel, DEGEITERE Géraldine.

Absents excusés : MM. FRENOY sylvain (pouvoir à Serge DACHON), SOISSON Frédéric, HUMMEL Bruno, Mme RIVOLIER Martine.

Le Conseil Municipal a élu pour secrétaire M. Gabriel VIOT

Le compte rendu de la dernière réunion a été approuvé à l'unanimité.

I - Achat d'une parcelle de terre

Monsieur le 1^{er} Adjoint au Maire explique au conseil municipal qu'il est nécessaire d'acheter la parcelle cadastrée section C 1057 d'une superficie de 566 m² se situant rue du Souvenir aux héritiers de M. WIBART René, moyennant une somme de 2 500 €.

En effet, la collectivité projette d'implanter sur cette parcelle une réserve incendie avec une bâche souple.

Délibération n°2017/034 :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la collectivité souhaite implanter une réserve incendie sur la parcelle cadastrée section C n° 1057 ;

Considérant que la commune souhaite acheter cette parcelle aux consorts WIBART;

Considérant que la commune n'a pas besoin de l'avis des domaines car ce bien est inférieur au seuil minimal de saisine ;

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- *d'acheter la parcelle cadastrée section C n°1057 d'une superficie de 5a 66ca moyennant une somme de 2 500 € aux consorts WIBART*
- *d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et toutes les pièces afférentes*

2 - Questions diverses

Mr DACHON précise qu'avec l'arrêt complet de l'utilisation des traitements physio-sanitaires pour le traitement des mauvaises herbes (l'arrêt de l'utilisation de ces produits avait déjà été anticipé depuis 3 ans en diminuant fortement les quantités), nos employés communaux ont réalisé le nettoyage à la main de l'ensemble des rues du village. Des produits naturels seront ponctuellement utilisés. Dans un esprit civique, il demande aux administrés d'aider nos employés en supprimant les mauvaises herbes dans les caniveaux et sur le trottoir devant chez eux (que les personnes âgées ne s'inquiètent pas nos employés communaux continueront à passer dans les rues). Le temps gagné par nos services techniques leur permettra de continuer à réaliser les projets plus importants en cours et à venir, ainsi que les nettoyages des parties nécessitant plus qu'un simple couteau ou une binette. Merci à ceux qui nous aideront à continuer à rendre Haudivillers toujours plus agréable à vivre.

A ce titre, Mr DACHON précise que la table de pique-nique a été installée sur la place sous les arbres. Un banc a été installé au parc ruelle du Souvenir et une autre table de pique-nique sera installée à la sortie du village, sur le nouveau parc où sera installée à la rentrée une des réserves à incendie). Toutes ces réserves à incendie seront entourées d'une haie pour permettre de cacher ces objets, certes indispensables mais peu esthétiques.

Mr DACHON précise que le nouveau portrait du Président de la république a été installée, sans rogner la photo et sans l'achat d'un nouveau cadre.

Tour de table :

Mr CLERGET a rappelé qu'il avait remarqué, lors de la dernière réunion, que la distribution des papiers prévenant de l'arrivée des nouvelles poubelles avait été donné par la CAB beaucoup trop tard à la mairie (dans la matinée précédent l'arrivée des poubelles) obligeant Mr MARCHADOUR à une distribution dans l'urgence des documents aux administrés.

Mr CLERGET vous invite le 26 août prochain au ciné rural pour la reprise de la nouvelle saison avec le film : *Moi, moche et méchant* en 3D.

Mr VIOT note que certaines haies de propriétaires empiètent sur les chemins ruraux, gênant fortement le passage des promeneurs. Cet entretien est obligatoire et doit être effectué. La loi oblige la commune si cela n'était pas fait, après avoir prévenu par courrier le propriétaire, à faire intervenir une entreprise extérieure spécialisée. La facture sera prélevée automatiquement par la trésorerie de Beauvais municipale sur les impôts des contrevenants.

Mme DEGEITERE demande où en est la semaine de 4 jours pour nos écoles. Le SIRS avait effectué la demande auprès de l'inspection académique qui a accepté. A la rentrée, les jours d'école seront donc : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Mme DACHON fait le compte rendu de la fête communale et du 14 juillet qui se sont bien déroulés sous un beau soleil et avec une bonne participation de la population. Notamment lors du Karaoké avec de nombreux chanteurs très talentueux.

La retraite aux flambeaux avec un magnifique char a été suivie par plus de 200 personnes (grands et petits) et le feu d'artifice où nous étions plus de 400 personnes. Mme DACHON remercie les personnes qui ont organisé et tiré ce superbe feu d'artifice : Mr AMIC, Mr PUNZANO, et l'ensemble des pompiers.

La rencontre de véhicules anciens, pour sa deuxième année a réuni plus de 60 véhicules, des tracteurs (merci à Mr TRUPTIL), des motos anciennes. Merci à Mrs CLERGET et RIVOLIER, l'ensemble des bénévoles qui ont organisé cet événement.

Le concours de pétanque a réuni 33 équipes (nouveau record des dernières années) avec de nombreux jeunes garçons et jeunes filles. Félicitations à Mr MESNARD et sa fille pour leur victoire.

Le concert de musique de l'harmonie HaudiCoeur a fait une prestation comme d'habitude de qualité. Merci à Mr HULLOT et les musiciens. Le lâcher de pigeons précédant le concert est toujours aussi impressionnant, merci à Mr TUNCQ et son fils.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h55

Le 1^{er} adjoint au Maire,

Le secrétaire de séance,

S. DACHON

G. VIOT

Les membres du conseil municipal,